



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10500
Adresse du site	55-57, boulevard Saint Germain	Hauteur	R +10 (28.21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	SFR est présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/08/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	16/01/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	16/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 140° et 260°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 7 et 14°
Estimation	20° < 3V/m ; 140° < 5V/m ; 260° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par 3 nouvelles antennes heptabandes accueillant les nouvelles fréquences.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	31.65m (20°) 31.40m (140°) 33.90m (260°)		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
----------------------------------------	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	-----------------------------------------

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

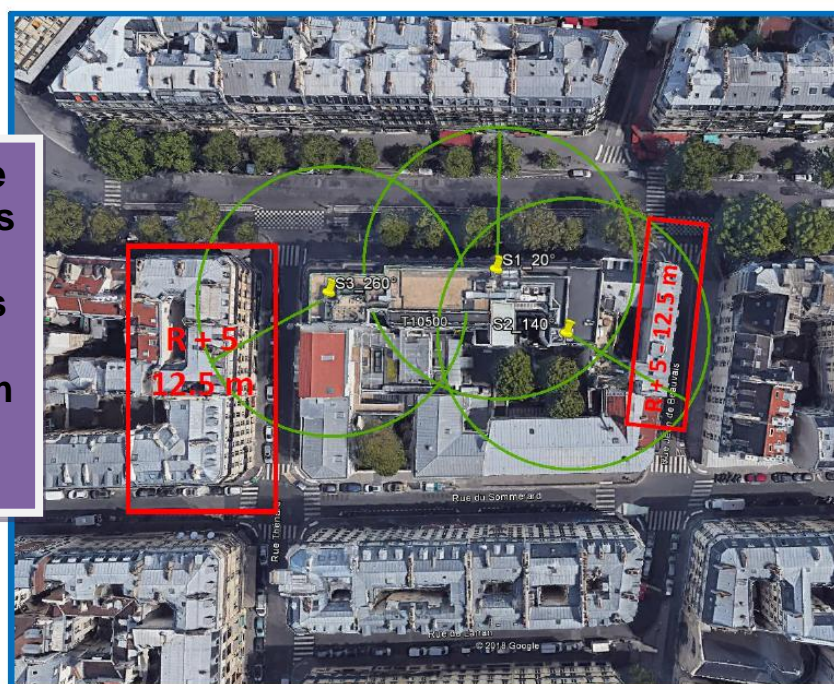
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Sommerard – Ecole Maternelle	10 Rue de Sommerard	R+2 – 7.5m	Non	33.5m	0.47 V/m



Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m en vue directe

25m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





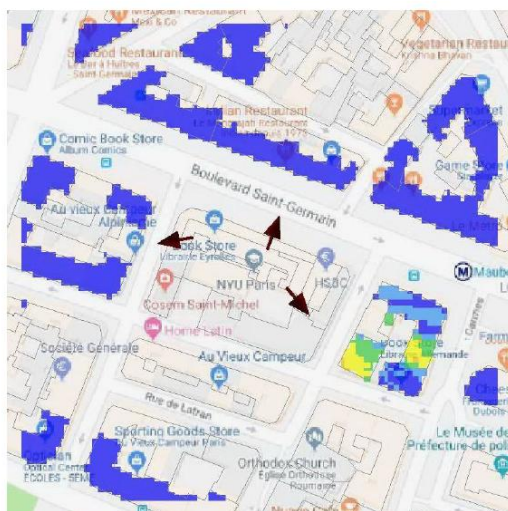
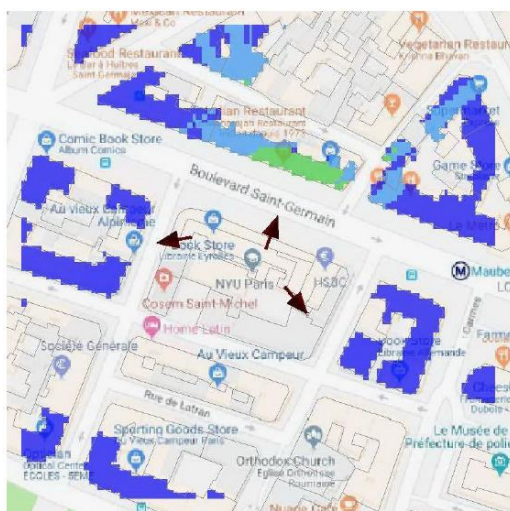
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 20°

b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

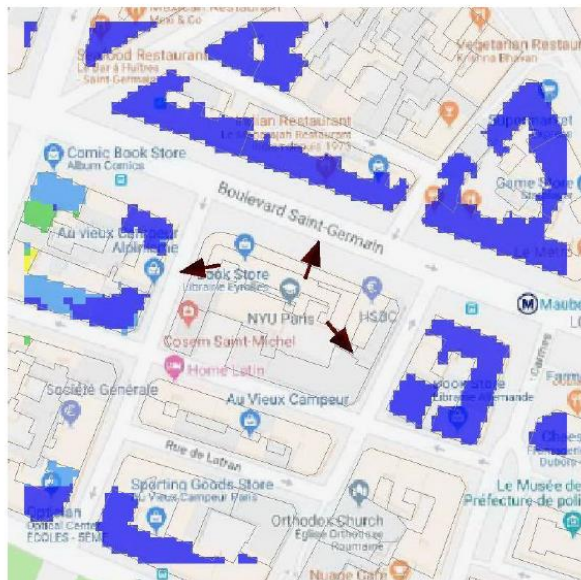
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans L'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Changement antenne de taille identique (2m par 2m en lieu et place) → Pas de changement par rapport à l'existant

Antenne BYTEL



Vue des Azimuts

Azimet 20°



Azimet 140°



Azimet 260°

